

AVIS DU CMF

**REPRISE DES NEGOCIATIONS
DES ACTIONS DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES
SUR LE MARCHE HORS-COTE**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Syphax Airlines, du public et des intermédiaires en bourse que **la reprise des négociations des actions de ladite société interviendra à partir du vendredi 6 novembre 2015, sur le marché Hors-Cote**, selon les dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.